

Mariage de Jean Morin et Gilette Privé, parents de Jean-Baptiste, le 12-02-1726 à Dinan (Saint-Malo) en Côte d'Armor.

Le douzième février mil sept cent vingt six vu le
caveat de mariage de Jean morin après les trois proclamations
requises et nécessaires faites sans opposition, tant aux paroisses
des grandes messes de cette paroisse que de S. Sauveur
de Dinan, cette assemblée contentement de moi le Curé
administre la benediction nuptiale audit Jean morin fils de
deffunt François morin et de Laurence arot et a Gilette privé
fille de deffunt pierre privé et de Louise potin en présence des
Sousignés et autres qui ne signent ledit tout en ancyne
depuis ainsi signé sur l'original Jean morin Claude Arot
le curé, Julien Sauvage, Jean plus pp. Louis plus et autres

<http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/EC/ecx/planche.aspx?id=051734365589011&image=325&reelle=325&width=1366&height=576>

Page 297 de 325

Mariage de François Morin et Laurence Arot, grands-parents paternels de Jean-Baptiste, le 14-01-1698 à Dinan (Saint-Sauveur) en Côte d'Armor.

Le quatorzième jour de Janvier mil six cent quatre vingt dix
huit après avoir publié les bans par les trois deffinances
et faites contentement au presbiter de la grande messe paroissiale de
Dinan de S. Sauveur, toutes les fois de Deo et avoir été
le certificat du S. Rector de S. Sauveur en un certain nombre
canonique impetorum. De son bapteme. De son bapteme p.
subscrit de Louis plus pp. de S. Sauveur. De son bapteme. De son bapteme.
Le mariage par paroles du presbiter. François morin et Louise arot
depuis. François cinq ans et six mois François morin et de Louise arot
Luce de S. de S. paroisse de S. Sauveur et Laurence arot tout en ancyne
Dollin de S. de S. paroisse de S. Sauveur et de Louise arot tout en ancyne
arot et de Louise plus pp. de S. Sauveur et de Louise arot tout en ancyne

.Dinan (Saint-Sauveur), BMS (1693-1699), vue 336 / 460

Fournis par David Bourgeois